



## **URBAN RANDO & MARCHÉ NORDIQUE**

### **REGLEMENT**

#### **Article 1 : Lieu et date**

La manifestation se déroulera le Dimanche 25 avril 2021 pour les adultes (+ de 16 ans) sur la commune d'Arcachon (33120) Lycée GRAND AIR, avenue du Docteur Lorentz Monod.

#### **Article 2 : Détail de la manifestation**

**Le départ sera donné de 8 h30 à 11h30 le Dimanche 25 avril 2021 devant la salle omnisports du Lycée Grand Air.**

Le parcours sera matérialisé par des points remarquables tels que de la rubalise et de la signalisation de directions. Des signaleurs seront répartis sur l'ensemble du parcours. La distance est de 15 kms à travers les sentiers et voie public sur la commune d'Arcachon. Il s'agit d'une randonnée sportive et marche nordique non chronométrée sans classement ouverte aux adultes (à partir de 16 ans, né avant le 19 février 2005)

Elle est ouverte à tous (Handisport inclus). Il est conseillé de posséder un certificat médical de non contre-indication de randonnée sportive et marche nordique . L'inscription est individuelle

Il est obligatoire de posséder une assurance « Responsabilité civile » pour chaque participant.

Pour les mineurs, il est obligatoire de fournir une autorisation parentale pour cette manifestation.

Sur la voie publique, il est obligatoire de respecter le code de la route.

**Pour cette épreuve, le nombre de participants est limité à 450 randonneurs et marcheurs toutes catégories confondues.**

#### **Article 3 : Inscription et informations**

##### **Contacts et informations téléphoniques :**

☎ Mr SOVILLA Laurent : 06.26.97.56.43 (organisation)  
Mr VENTRE Eric : 06.66.26.91.58 et Mr SALAÛN Laurent : 06.62.53.57.83 (inscription)

Mail : [trailrando.arcachon@gmail.com](mailto:trailrando.arcachon@gmail.com)

Site web : [www.ocean-oxygene.fr](http://www.ocean-oxygene.fr)



### Dossiers d'inscription :

- **Sur internet** : 10 euros avant le vendredi 23 avril 2021
- **Sur place** : 12 euros

Le règlement des inscriptions se fait sur le site de <https://inscriptions.ufolep.org/urban-rando-marche-nordique-by-arcachon-2021/inscription/> . **Inscription jusqu'au vendredi 23 avril à 12 h.-**

- **Clôture des dossards et inscription sur place avant le départ mais l'organisation se réserve le droit de ne pas prendre les inscriptions le jour de la compétition en fonction du nombre d'inscrit. Un note d'information sera diffusée sur les réseaux sociaux afin de signaler le nombre de places restantes.**

Les adresses mails communiquées par les participants sont destinés seulement pour envoyer les informations de la compétition.

Néanmoins, Océan-Oxygène communiquera l'adresse électronique à certain partenaire, si le participant accepte sur le bulletin d'inscription de communiquer son adresse mail.

Chaque inscrit accepte que l'organisation puisse utiliser à des fins promotionnels toutes les images (photos, vidéos) réalisés par les médias et l'organisateur pendant la journée du dimanche 25 avril 2021.

Si le participant ne souhaite pas que son image soit diffusée, celui-ci doit le préciser sur le bulletin d'inscription.

### **Article 4 : Parking et consignes sur le site:**

Une aire de parking de 200 places sera à disposition à proximité du lieu de départ, au Lycée Grand Air, à compter de 7 h 00.

Les déchets des compétiteurs devront être mis dans des sacs poubelle, ces sacs devront être déposés dans des containers situés à proximité la salle omnisports du Lycée Grand Air.

L'utilisation des barbecues est interdite sur le site.

Toute dégradation du site pourra entraîner des poursuites.

### **Article 5 : Prestations**

L'organisation prend en charge le bon déroulement de l'épreuve.

Des douches et des sanitaires seront à disposition au gymnase du Lycée Grand Air sous réserve d'ouverture de l'établissement dû à la crise sanitaire Covid-19.

### **Article 6 : Annulation ou interruption de l'épreuve**

En cas de situation météorologique incompatible avec le maintien des règles de protection et de sécurité des participants, l'annulation de la compétition n'emporte aucun remboursement des inscriptions.

En cas de crise sanitaire qui peut mettre en danger ,les spectateurs, les bénévoles, les participants et les organisateurs, l'association se réserve le droit d'annuler cette manifestation en accord avec la mairie d'Arcachon et la sous-préfecture d'Arcachon. Aucun remboursement n'est prévu pour les inscrits.



+  
En cas d'annulation par décret gouvernemental de la manifestation pour des raisons sanitaires dû au Covid-19, les frais d'inscriptions seront conservés et reportés pour la future manifestation organisée par Océan-Oxygène.

### **Article 7 : Assurance et sécurité**

L'organisation informe les participants qu'il est **obligatoire** de posséder à titre personnel un contrat d'assurance responsabilité civile en cas de dommages corporels.

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance couvrant la manifestation (assurance UFOLEP APAC).

### **Article 8 : Retrait des dossards**

**Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course de 8h00 à 11h00 dans la salle omnisports de la ville d'Arcachon.**

**Le dossard devra être porté sur le devant. Prévoyez des épingles.**

Pour la remise du ou des dossards, il faut un justificatif avec photo ( pièce d'identité, carte vitale, carte scolaire.....).

Les participants et l'organisation acceptent que leur image soit utilisée sur tout support sans contre-partie (rappel sur le paragraphe dossier inscription)

### **Article 10 : Vol et dégradation**

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenus avant, pendant et après l'épreuve.

Chaque participant est responsable de l'ensemble de son matériel.

### **Article 11 : Modification du règlement**

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment sans préavis par l'équipe organisateur Océan-Oxygène jusqu'au dimanche 25 avril 2021.

### **Article 12 : Acceptation du présent règlement (même après la manifestation)**

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est pris en compte par l'organisation.

Tout inscription réglée sur le site <https://inscriptions.ufolep.org/urban-rando-marche-nordique-by-arcachon-2021/inscription/> . ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure (Justificatif certificat Médical) et au maximum 72 heures avant l'épreuve.



+

### **Article 13 : Protocole sanitaire Covid-19**

La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au Covid-19. L'organisateur Océan-Oxygène doit néanmoins garantir la mise en place d'un protocole sanitaire afin d'assurer la protection des participants.

Les participants ont l'obligation d'appliquer à la lettre ce protocole afin de se protéger et protéger l'ensemble des autres participants. Tout manquement à son application par les participants ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de l'organisateur Océan-Oxygène.

L'organisateur, Océan-Oxygène, se réserve le droit, à tout moment, de modifier ce protocole Covid-19, situé en annexe 1, suivant les modifications imposées par le gouvernement.